



## Entente de principe adoptée à 70 %

Près d'un an après l'échéance de notre convention collective et après une mobilisation sans précédent du personnel de soutien représenté par le secteur soutien scolaire de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) ayant contribué à la conclusion d'une entente de principe en décembre dernier, c'était au tour des 35 000 membres du secteur de se prononcer sur cette entente en assemblées générales.

Ces derniers ont adopté l'entente à **70%** pour le renouvellement de la convention collective, qui arrivera à échéance le 31 mars 2028. Afin d'entériner l'entente de principe globale, soient les éléments négociés tant à la table centrale qu'à la table sectorielle, celle-ci devait être adoptée par la majorité des travailleuses et des travailleurs représentés par la FEESP ainsi que par la majorité des syndicats de la Fédération. Avec cette double majorité, les membres et les syndicats de soutien scolaire et de soutien cégeps de la Fédération ont adopté l'entente de principe à 72%. C'est un mandat clair, qui sert d'avertissement au gouvernement. Par ce vote, les employé-es de soutien rappellent que tout n'est pas rose au pays des conditions de travail et salariales dans le réseau scolaire et qu'ils s'en souviendront lors de la prochaine ronde de négociation.



Nos écoles ont besoin d'amour, nos élèves ont besoin de services, nous méritons d'être reconnus à notre juste valeur. Le travail pour y parvenir n'est pas terminé. C'est ensemble que nous devons continuer à ouvrir la voie vers l'amélioration des services aux élèves et de nos conditions de travail.

Pour plus de détails sur l'entente de principe adoptée, nous vous invitons à consulter l'[Info-négo](#) du secteur soutien scolaire de janvier dernier ainsi que le dernier [Info-négo](#) du Secteur public CSN.

Le secteur soutien scolaire salue la mobilisation et la solidarité dont, vous, les employé-es de soutien, avez fait preuve tout au long de cette négociation. Cette mobilisation et cette solidarité sont des atouts majeurs pour la vie syndicale des prochaines années.

Solidarité !

